MONTARNAUD

ACTUS

N° 1 - Septembre - Octobre - Novembre 2026

Sommaire

02 | **Sommaire**

03 | **Édito**

04 | **Actus**
Budget
Travaux
Transports

08 | **Projets**
Mobilité
PLU

10 | **Vivre ensemble**
CCFF
DICRIM

12 | **Vivre mieux**
Eau
Tolérance zéro
Trottinette
Collecte des déchets

16 | **Vivre ici**
Conseil des sages
Bureau de vote
Démocratie
Environnement

18 | **La vie des jeunes**
Écoles
Excellence
Rentrée scolaire

20 | **Le cœur associatif**
Faire vivre le village

23 | **Tribunes**
Majorité
Opposition

24 | **Agenda**

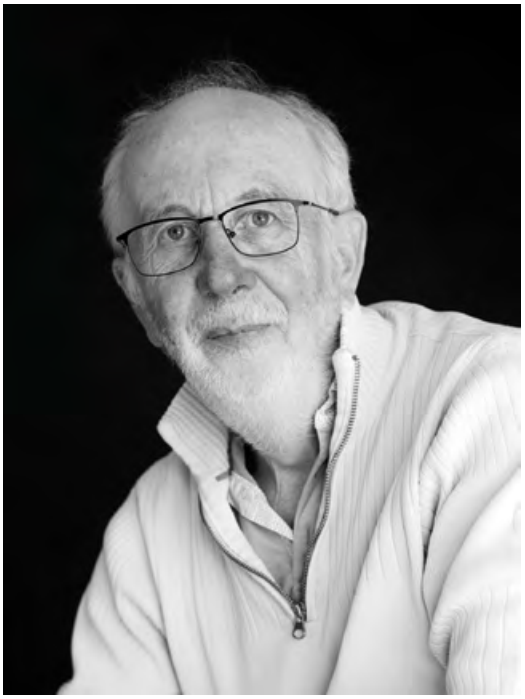
N° 01 - 2026
Magazine Trimestriel de la ville de Montarnaud
Directeur de la publication : Denis Terraillon
Responsable de la publication : Laurence Durand
Crédits photos : L. Arnaud, T. Vidal, Ville de Montarnaud, AdobeStock

Conception et réalisation : Imprimerie BSF
Imprimé à 2300 exemplaires sur papier certifié PEFC

Retrouvez toutes les informations de votre commune sur nos réseaux sociaux :

www.facebook.com/MairiedeMontarnaud/

https://instagram.com/villemontarnaud



Édito

Quels enseignements avons-nous tirés de cet été particulièrement chaud ?

Les mesures suivantes ont été mises en place :

Notre plan de sauvegarde avait besoin d'une sérieuse mise à jour. Nous avons travaillé avec Predict et la CCVH pour établir un plan communal de sauvegarde moderne, connecté avec les communes voisines, mis à jour en temps réel.

Nous diffusons le premier DICRIM qui recense les risques majeurs de la commune et vous informe des consignes de sécurité, des mesures de prévention et de protection ainsi que des lieux de regroupement avec les numéros d'urgence.
Pour limiter le risque incendie, des patrouilles vigilantes du CCFF tous les week-ends ont permis d'alerter et d'informer, dissuader si nécessaire d'accéder aux massifs forestiers.

Nous avons ouvert notre salle des fêtes pour les familles évacuées pendant le feu de forêt aux portes de Murviel-lès-Montpellier.

Concernant la préservation de la ressource en eau potable, chaque fois que cela à été nécessaire, nous avons engagé ou autorisé les travaux pour réparer au plus vite les fuites tant sur le réseau que dans les bâtiments publics.

La canicule a d'abord été ressentie dans les écoles. Les services de la mairie ont engagé avec succès les travaux pour améliorer le confort des enfants et des enseignants. Ceux-ci ont été complétés pendant l'été par la pose de films solaires et de brasseurs d'air.

Les personnes isolées ont fait l'objet d'un soin particulier du CCAS.

Le feu d'artifice du 14 juillet a été annulé pour libérer les pompiers de cette contrainte.

Après la canicule viendra les épisodes cévenols. Le changement climatique est à l'œuvre chez nous comme partout.

Denis Terraillon
Maire de Montarnaud

Présentation des comptes 2025 et du budget primitif 2026. Du bilan de l'ancienne équipe au budget de redressement.

CFU 2025 → BP 2026
Comprendre d'où nous venons pour savoir où nous allons.

Actu

Ce document a pour objectif de présenter de manière transparente et pédagogique :

▸ **Le bilan comptable issu du Compte Financier Unique (CFU) 2025,** reflet de la gestion passée.

▸ **Le Budget Primitif (BP) 2026, premier budget de la nouvelle majorité,** construit sur la réalité des comptes et orienté vers le redressement.

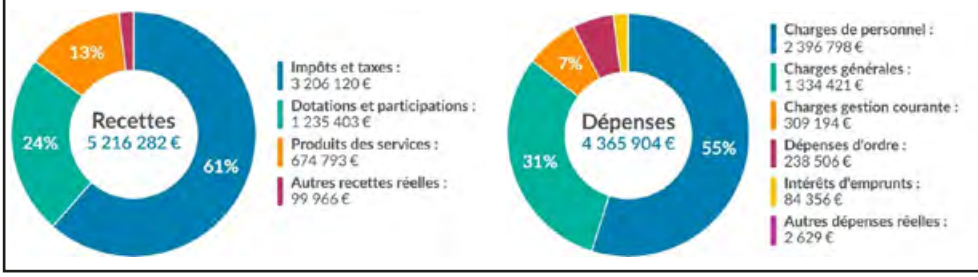
▸ **Les liens de continuité entre ces deux exercices,** pour comprendre comment le passé contraint le présent et dessine l'avenir.

« Ce budget est celui de la vérité.
Nous présentons aux Montarnéens la situation financière telle qu'elle est, sans artifice, avec la volonté claire de rétablir durablement l'équilibre des comptes de notre commune.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Pendant que l'ancienne équipe se félicitait de ses projets, elle épuisait silencieusement les réserves financières constituées de longue date par les Montarnéens.

Section de fonctionnement



EXCÉDANT DE 850 378 €

Section d'investissement



DÉFICIT DE 1 661 282 €

En 2025,
la section d'investissement présente un déficit.

Cela signifie que les engagements financiers ont dépassé les ressources disponibles.

« Des dépenses s'élevant à 4 080 901 € pour des recettes atteignant 2 419 618 €.

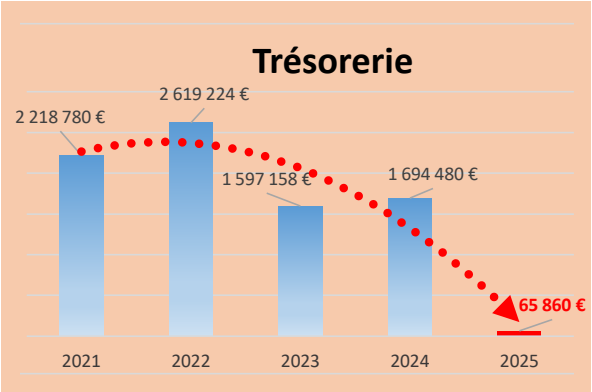
La trésorerie s'est effondrée et le fonds de roulement est devenu négatif.

▶ Indicateurs clés 2025

Capacité de désendettement
1,63 an

Réalisation des investissements
78%
sur des volumes en hausse de + 50%

Fonds de roulement net global
- 122 911 €
Contre 2 632 397 € en 2022



▶ Le lien entre CFU 2025 et BP 2026

. Le Budget Primitif 2026 n'est pas construit ex nihilo. Il est directement conditionné par les résultats du CFU 2025, dont il hérite les contraintes et les déséquilibres.

▶ Ce que le CFU 2025 impose au BP 2026

Héritage du CFU 2025
- Fonds de roulement négatif : -122 911 €
- Déficit d'investissement reporté : 1 259 484 €
- Trésorerie quasi nulle 65 860€ malgré un excédent de fonctionnement de 850 377 €

Traduction dans le BP 2026
- Reconstitution des réserves prioritaires
- Inscription du déficit reporté : - 1 259 484 €
- Excédent 2025 réintégré : 743 808 € (fonct.)
- Pas de hausse fiscale malgré les contraintes

Prochaine étape nécessaire : souscription d'un emprunt de 1 750 000 €

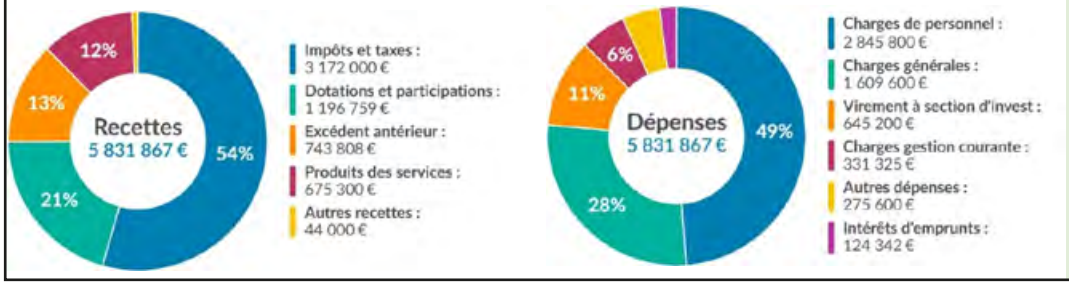
▶ BUDGET PRIMITIF 2026

Budget de transition assumé. 2026 sera l'année du redressement, maîtrise des dépenses, reconstitution des réserves, investissements soutenus sans hausses fiscales.

BUDGET TOTAL 2026
9 660 930 €

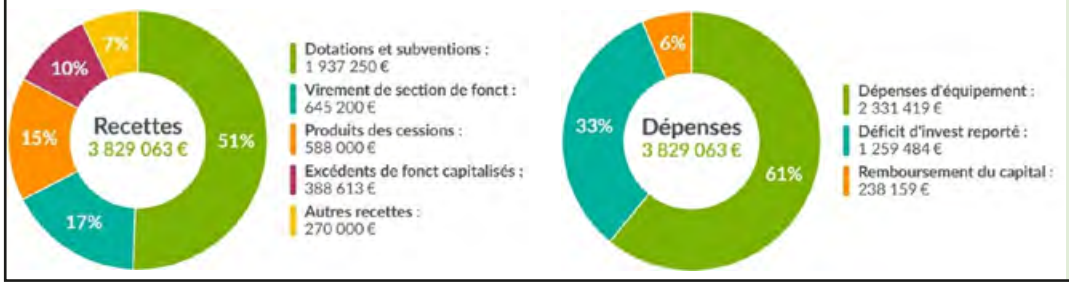
HAUSSE FISCALE
+ 0%

Section de fonctionnement — 5 831 867 €



À L'ÉQUILIBRE

Section d'investissement — 3 829 063 €



À L'ÉQUILIBRE

▶ Conclusion. Les investissements futurs resteront raisonnables, réalisables, mais nécessiteront une gestion rigoureuse. Nous prenons l'engagement devant les Montarnéens de piloter les finances communales avec transparence, sérieux et responsabilité. Concrètement, sans emprunt de 1,75 millions d'euros, la Commune ne pourrait pas terminer l'année 2026.

Une commune qui se transforme.
Après plusieurs mois consacrés aux études, à la préparation des projets et aux travaux engagés, plusieurs opérations importantes vont se concrétiser pour la rentrée.
Ces aménagements s'inscrivent dans une démarche globale visant à améliorer le cadre de vie, les déplacements et la sécurité des habitants et la mise en accessibilité de la commune.

Actu

Avenue de Montpellier.
Après une période de pause afin de réétudier certains aménagements causant des désagréments : les stationnements et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, le chantier à été finalisé cet été.
Les opérations de grenaillage, ont permis de valoriser l'esthétique de l'avenue.

Les travaux se sont poursuivis avec la mise en place de la signalisation et des marquages définitifs. Ces aménagements ont pour objectif de renforcer la sécurité des usagers, de mieux organiser les déplacements et de contribuer à l'apaisement de la circulation en réduisant la vitesse des véhicules sur cette avenue.





Quai de bus PMR.
Des travaux de mise en conformité ont été réalisés sur le quai de bus situé avenue des Pins afin d'améliorer son accessibilité et sécuriser les usagers.



Rue du Château.
Le vieux village poursuit sa transformation. La rue du château et rue montante ont fait l'objet de travaux sur les réseaux humides pour pallier les fuites d'eaux et sur les réseaux secs pour l'enterrement des câbles aériens.

La partie enfouissement sera terminé courant septembre, ce qui donnera lieu à des nouveaux lampadaires et permettra d'enlever les poteaux électriques actuels. Par la suite, après la rentrée, la voirie sera entièrement refaite.

En parallèle, une étude paysagère de l'environnement est menée pour améliorer les abords du vieux village.

Une gestion plus intelligente des bâtiments communaux.

La commune poursuit son projet de mise en place d'un système de Gestion Technique Centralisée (GTC) et de Gestion Technique du Bâtiment (GTB). Ces outils permettent de piloter et de surveiller les principaux équipements des bâtiments communaux, pour un meilleur suivi des consommations d'énergie, un gain économique et une maintenance des installations facilitée.



Des travaux d'entretien et de modernisation.

La commune est intervenue sur le réseau d'alimentation en **eau potable de l'école maternelle.**

Les différents relevés réalisés montraient qu'il présentait plusieurs fragilités, avec l'apparition de nombreuses fuites depuis 2023, entraînant une surconsommation d'eau.
Afin d'apporter une solution durable, une consultation sera engagée pour le remplacement complet des canalisations d'eau potable par un réseau multicouche, mieux adapté aux contraintes du site.

Les études de sécurisation des virages situés en bas de l'avenue Lucie Aubrac et de l'avenue Font Mosson sont désormais engagées.

La commune poursuit son projet de modernisation de **l'éclairage public** avec la dernière phase du passage en LED. L'orientation privilégiée est de maintenir l'éclairage tout en réduisant automatiquement son intensité durant la nuit, afin de concilier sécurité, confort des habitants et économies d'énergie.

TAM Reconduction de la gratuité.



Cette expérimentation mise en place avec la Métropole est prolongée jusqu'au 31 décembre prochain.

Pour les personnes déjà titulaires d'un pass, aucune démarche n'est requise de leur part, la prolongation s'effectue automatiquement.

Les Montarnéens peuvent formuler leur demande de Pass gratuité, accompagnée des pièces justificatives nécessaires :

- Sur l'appli M'Ticket TaM,
- Dans l'un des 3 Espaces Mobilité TAM, en prenant rendez-vous sur : **rdv.tam-rendezvous.com**
- Sur le site : **tam-voyages.com** rubrique « Demandez votre Pass gratuité ».

TADAM

À l'occasion du "Mois de la Mobilité", les trajets en TADAM' seront exceptionnellement gratuits pendant tout le mois de septembre !

Cette opération est l'occasion pour les habitants de la Vallée de l'Hérault de découvrir ou redécouvrir ce service de transport à la demande, disponible dans les 28 communes du territoire.

Pour retrouver toutes les informations sur TADAM', les horaires et les modalités de réservation :

cc-vallee-herault.fr/a-votre-service/se-deplacer



Projets



« *Aucune commune n'avait jusqu'à présent effectué cette démarche,* explique Maëva Crespo, cheffe de projet Accessibilité & Qualité d'usage APF France handicap Occitanie.



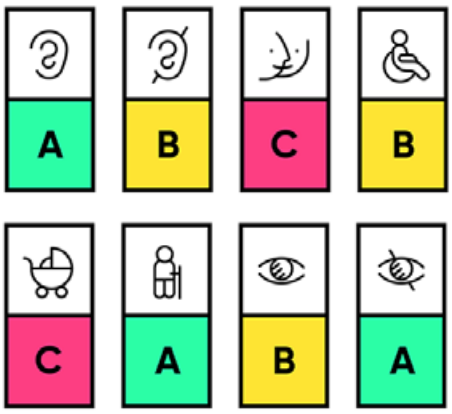
PMR : pour une accessibilité universelle.

C'est le choix qu'a fait la commune de Montarnaud en lançant une démarche ambitieuse d'amélioration de ses espaces publics et de ses cheminements.

Une mission qui vise à identifier les difficultés d'usage et à proposer des solutions concrètes pour rendre la ville plus confortable et plus accessible.

Afin de réaliser un diagnostic sur la qualité d'usage de certains secteurs, 2 visites de terrain se sont déroulées en juillet dans le village avec l'équipe AMU d'APF France handicap :

- Alex Crochard, ergothérapeute
- Michel, expert d'usage aveugle
- José, expert d'usage en fauteuil roulant
- Maëva Crespo, cheffe de projet
- Le Maire Denis Terraillon, les élus, les services techniques.



Ces visites ont permis de partager un même constat : l'accessibilité ne se résume pas au respect des normes, elle se construit à partir des usages réels et se pense avec les personnes concernées.

Il reste encore de nombreux obstacles, mais surtout, elles ont montré une véritable volonté collective de faire évoluer les pratiques. Car une ville peut être conforme à la réglementation, tout en restant difficile à utiliser au quotidien. C'est toute la richesse de l'Assistance à Maîtrise d'Usage, confronter les projets à la réalité du terrain pour concevoir des aménagements réellement adaptés aux besoins de chacun.

Prochaine étape.
Remise d'un rapport détaillé de préconisations, l'APF accompagnera ensuite la commune dans la mise en œuvre des actions pour que ces recommandations deviennent des réalisations concrètes. Notamment avec la mise en place et le développement d'outils destinés aux usagers afin de se préparer au niveau d'accessibilité d'un lieu, grâce à une frise de pictogrammes.

PLU

Engagée en 2020, la révision du Plan Local d'Urbanisme de Montarnaud arrive aujourd'hui à son terme.

A sa prise de fonction, en mars 2026, l'équipe municipale a été amenée à proposer des modifications suite au rapport du commissaire enquêteur reprenant les remarques des personnes publiques associés (PPA représentés par les services de l'État, CCVH, Département ...) et de l'enquête publique. Ces ajustements ont permis de corriger les incohérences du PLU initialement proposé par l'équipe précédente, et encourager le développement des projets économiques et agricoles sur la commune.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable aux demandes de modifications. Les documents du PLU ont été mis à jour cet été.
La procédure de révision du PLU arrive à son terme maintenant.

Cet automne, le conseil municipal pourra voter l'approbation du PLU révisé, et celui-ci pourra entrer en vigueur une fois les formalités administratives validées.



« **Commentaire du commissaire enquêteur.**
Le bilan de la concertation démontre une volonté de transparence et d'adaptation du projet du PLU de la commune de Montarnaud aux réalités locales, tout en respectant les contraintes légales supérieures comme la loi Climat et Résilience et les prescriptions du SCoT Cœur d'Hérault.

L'analyse détaillée des réponses du Maire de Montarnaud aux observations du public permet de mettre en lumière la stratégie rigoureuse de la municipalité, centrée sur la sécurité juridique, le respect des orientations du PADD de 2023 et l'application des nouvelles dispositions visant à la protection de l'environnement et au « Zéro Artificialisation Nette » des sols.

En définitive, après avoir examiné les réponses du Maire aux demandes du public et jugé de leur pertinence ainsi que de leur caractère légal, je valide les accords, les compromis et les refus exprimés par ce dernier.

Vivre ensemble



- Neel Jean Jacques
- Gugan Christian
- Lhermitte Bernard
- Brunello Gino

Le quotidien d'un patrouilleur expliqué par notre quatuor, pour la majorité des anciens militaires :



10 h : départ
Préparation du pick-up :
- Contrôle mécanique et de la cantine. C'est-à-dire de la caisse située à l'arrière du véhicule et qui renferme casques, extincteurs, battes à feu.
- Décadenasser la cantine pour avoir un accès direct et rapide.
- Contrôle de la radio avec le PC de Prades le Lez.



11 h : ouverture du réseau patrouilles avec les communes avoisinantes.
La patrouille de 60 à 80 km peut démarrer avec pour objectif repérer tout départ de feu potentiel.

Destination les Trois arbres (Trémoulèdes), où les patrouilleurs ont une vue à 360°, de toute la plaine littorale jusqu'à l'Espiguette ainsi que le Mont Ventoux et La Sainte Victoire lors de beau temps.



« Nous sommes vigilants sur les individus qui fument en forêt, les barbecues, mais nous n'avons pas de pouvoir de police, nous les invitons à respecter la loi.

19h : Fin de patrouille, les bénévoles effectuent un compte rendu destiné à Remy Lefebvre, l'élu en charge du CCFF.

Il s'agit d'un outil pour localiser précisément les départ de feu grâce au carroyage, cette carte de défense forestière contre l'incendie permet de visualiser tous les chemins d'accès du territoire et établir une communication claire avec les pompiers.

« Afin de travailler sur terrain de manière plus éclairée et avoir une visibilité de tout le territoire de la commune avec ses limites et portes de sortie, j'ai créé une Carte DFCI, explique Gino.

« Nous observons tout départ de feu et alertons les pompiers. Nous pouvons intervenir aussi sur la circulation, pour guider, barrer les routes comme nous l'avons fait cet été pour l'incendie de Murviel.

Comité Communal des Feux de Forêt.
Créé en 2021, le CCFF de Montarnaud fonctionne grâce à l'implication et la motivation de bénévoles.
Sa devise : servir la commune, la protection des gens, des biens, des massifs forestiers et de la nature.

Au total, 38 membres constituent le Comité avec un noyau très actif de 10 personnes.
Tous ont suivi les formations obligatoires :
- secourisme
- topographie
- radio
- utilisation d'un extincteur,
- éteindre un départ de feu
- débroussaillage.

Une équipe mobilisée cette année dès le 15 juin, en raison de la précocité des risques de feux et l'interdiction d'accès aux massifs.

Avec leur pick-up ils sillonnent le territoire communal et leurs missions principales sont les suivantes :
- Prévention
- Observation
- Alerte

DICRIM
(Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

C'est le document officiel élaboré par le Maire d'une commune exposée à au moins un risque majeur, qu'il soit naturel, technologique ou sanitaire.

Le DICRIM est là pour informer les habitants sur les mesures de prévention et de protection à adopter. Il a pour objectif de sensibiliser la population et de lui fournir toutes les informations nécessaires pour se préparer et réagir correctement en cas de crise.

À Montarnaud nous avons identifié les 3 risques majeurs suivants :

▸ **Feux de forêt :** avec 60% du territoire de la commune en espace naturel dont une grande partie recouverte de forêt, ce risque est important avec de nombreuses habitations placées en zone de vigilance feux de forêt. La prévention est cruciale avec la stricte application des OLD (Obligation Légale de Débroussaillement) pour protéger nos habitations et l'entretien des espaces naturels pour éviter les propagations rapides. La commune, en lien avec l'ONF (Office National des forêts), le CCFF engage des actions de prévention tout au long de l'année.



▸ **Inondations :** nous sommes traversés par plusieurs cours d'eau qui peuvent fortement grossir en cas de fortes pluies. La majorité des quartiers sont situés en dehors des zones de crues, cependant les ponts, les buses sous chaussées sont autant de points pouvant créer des embâcles avec des conséquences sérieuses.
La prévention passe par l'entretien des cours d'eau (GEMAPI) et des bassins de rétention. Il appartient également à chacun de laisser libre et de contrôler les aménagements d'évacuation d'eau sur leur propriété.

▸ **Canicule :** la commune met tout en œuvre pour :
- Rafraîchir les écoles
- Tenir à disposition des salles climatisées.
- Engager un plan pour les personnes vulnérables (CCAS).
- Créer parcs et jardins (à l'étude).

Pour affronter tous les risques potentiels futurs, le Conseil Municipal a établi un partenariat avec PREDICT et la CCVH.

Le Plan Communal de Sauvegarde sera modernisé, mis à jour en temps réel y compris pendant la gestion de crise.

Cette version consultable en ligne permettra de partager les informations (routes bloquées, quartiers évacués,) tant à l'intérieur de la commune qu'avec nos voisins et les services de l'État.

C'est un outil précieux tant pour la préparation, la simulation d'incident que pour la coordination des secours.

Il est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune.

Vivre mieux

Eau et assainissement à Montarnaud : un an après, où en est-on ?

Depuis le **1er janvier 2025**, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement de Montarnaud est assurée directement par la direction de l'Eau de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault (CCVH), après avoir été confiée à la SAUR dans le cadre d'une délégation de service public.

Cette reprise en gestion directe a permis de renforcer la présence des équipes sur le terrain, de mieux connaître les réseaux et d'engager des interventions ciblées.

À l'échelle intercommunale, la direction de l'Eau assure la production et la distribution d'une eau de qualité, la gestion de l'assainissement jusqu'au rejet dans le milieu naturel, ainsi que la gestion et la préservation des équipements. Ces missions contribuent à la protection de l'environnement et reposent sur une organisation solidaire entre les communes du territoire.

À Montarnaud, plusieurs chantiers ont ainsi été menés avenue des Pins, rue de l'Horloge, route de Montpellier et rue du Château. Ces travaux, qui peuvent occasionner ponctuellement des perturbations, permettent d'intervenir sur des canalisations fragiles, de moderniser les réseaux et de prévenir les pannes plus importantes.

La sécurisation de l'approvisionnement constitue également une priorité.
Des investissements sont engagés pour diversifier les sources d'eau et renforcer les interconnexions entre communes. Le renouvellement des compteurs, les campagnes de recherche et de résorption des fuites ainsi que le vote du zonage d'assainissement participent également à l'amélioration du service.



Pour 2026-2027, la direction de l'Eau poursuit son travail avec plusieurs objectifs : disposer d'une cartographie précise des équipements, fiabiliser les données techniques et définir un programme d'investissement adapté aux besoins de la commune. En parallèle, le suivi quotidien de la ressource et de l'état des nappes, associé à des seuils de criticité, permet d'anticiper les périodes de tension et de sécuriser l'approvisionnement, notamment en période de sécheresse.

Le service des eaux reste mobilisé au quotidien pour assurer un service public de l'eau et de l'assainissement fiable et durable.

Notre service clientèle vous accueille
chaque jour de 8h à 13h,
et par téléphone de 8h à 13h et de 14h à 17h
au 04 67 57 36 26 ainsi que par mail à
clientele.servicedeseaux@cc-vallee-herault.fr.



Vivre mieux

Tolérance zéro

La nouvelle municipalité a pour objectif, de faire de la sécurité de Montarnaud sa priorité. Pour y parvenir, elle s'appuie sur sa police municipale et travaille en étroite collaboration avec la gendarmerie.

Aucune incivilité ne reste sans sanction si l'auteur est identifié. Ainsi, depuis le début du mandat, plusieurs actions ont été menées. Les caméras de vidéosurveillance et/ou des témoignages ont permis des dépôts de plainte et l'identification des auteurs des faits : pour les départs de feu à proximité des commerces ; les intrusions aux écoles maternelles ; des rodéos urbains ; les vols d'eau aux bornes à incendie ; les dépôts sauvages avec amendes systématiques si auteurs identifiés.

« Pour les dépôts sauvages, le Maire a la possibilité d'effectuer la procédure numérique d'accompagnement Protect'Envi. Portée par la Gendarmerie Nationale, elle lui permet, lorsqu'un auteur du dépôt est identifié, de s'appuyer sur une procédure administrative, permettant de sanctionner les auteurs sans qu'il soit nécessaire de déposer plainte. Le Maire peut ainsi prononcer **une amende pouvant aller jusqu'à 15000€, recouvrée au profit de la collectivité.**

En dépit de sa tolérance et compréhension, la Municipalité condamne fermement les abus et incivilités et mettra tout en œuvre afin de parvenir à une tolérance zéro sur la commune.
Par ailleurs, certains élus ont participé à des exercices d'entraînement en cas de situation de crise (incendie, inondations,) sur la commune afin d'intervenir au plus vite.

Trottinette Réglementations.



« Le Maire a pris un arrêté pour le port obligatoire d'un casque homologué pour les utilisateurs d'engins de déplacement personnel motorisés (EPDM), applicable dès le 1er octobre.

Une nouvelle organisation de la collecte des déchets

Vivre mieux

Le dernier acte en 2026
A partir du 30 novembre 2026, ce nouveau schéma de collecte sera déployé au sein des 14 communes restantes du territoire dont Montarnaud.

Mieux trier nos déchets
Le troisième acte en 2026 !
La Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est engagée dans une démarche de restructuration de la collecte des déchets ménagers.

Depuis 2023, les habitants de 14 communes ont adopté un nouveau mode de collecte. A partir du 30 novembre 2026, ce seront les 14 autres communes qui l'adopteront afin d'apporter un service homogène et lisible sur l'ensemble du territoire.

▸ **Le bac jaune en secteur pavillonnaire.**
il est collecté une semaine sur deux, en alternance avec la poubelle grise par la CCVH.



Un pari qui porte ses fruits.
Depuis 2 ans,
8 600 bacs jaunes individuels ont été livrés en zones pavillonnaires,
5 400 badges d'accès ont été distribués dans les centres-bourgs pour 75 points tri installés.
Ce sont +55% de déchets valorisés depuis la mise en place de ce nouveau mode de collecte des déchets, en 2023. Entre 2023 et 2025, une quantité d'ordures ménagères est passée de 168 à 117 kg/habitant et par an.



▸ En centre bourg et rue étroites
Les points tri de proximité remplacent les bacs.

Ces voies n'étant pas adaptées au passage des bennes à gros gabarit, les poubelles grises et les bacs verts ont été retirés des rues étroites.

Solution alternative pour les résidents en centre bourg, les points tri permettent d'offrir un service de proximité disponible 7j/7 et 24h/24.

▸ EN PRATIQUE ! Implantation des Points tri de proximité

Abri-bac déchets de cuisine





Colonne ordures ménagères résiduelles





Le Syndicat Centre Hérault et les trois communautés de communes du cœur d'Hérault ont élaboré cette nouvelle organisation de collecte des déchets avec un déploiement par zone géographique de 2023 à 2026.



L'enjeu sur notre territoire est de réduire drastiquement le poids des déchets qui vont à l'enfouissement, à l'ISDND de Soumont où le traitement coûtera de plus en plus cher, et de diviser par deux le contenu de notre poubelle grise.

« **Cette nouvelle organisation** a déjà porté ses fruits sur les 14 communes de la Vallée de l'Hérault qui l'ont adoptée. Pour tout savoir sur ce nouveau schéma de collecte. >>>



Vivre ici



Conseil Des Sages.
Une nouvelle équipe en poste en cours de création.
Créé le 26 janvier 2021, le CDS est un outil de démocratie participative locale composé de citoyens de plus de 55 ans inscrits sur les listes électorales de la commune. Les membres seront désignés lors du conseil municipal de la rentrée de septembre.

Purement consultatif, les décisions appartiennent au Conseil Municipal. Il sert de plateforme de réflexion et de propositions éclairant le Conseil Municipal par ses études et avis constructifs. Il peut être sollicité pour donner son avis sur des dossiers d'intérêt général.

Le Conseil Des Sages est organisé en commission plénière réunissant tous ses membres au moins 3 fois par an et en commissions thématiques en charge des sujets divers et variés. Il travaillera aux cotés des élus sur les grands sujets du mandat en apportant une vision à long terme : environnement, mobilités, patrimoine, vivre ensemble...

Bureau de vote
Un quatrième pour Montarnaud !
Il sera opérationnel pour les élections présidentielles de 2027 et il prendra place à la "Maison des Jeunes", afin de décharger le bureau de vote situé à l'école Maternelle qui accueille actuellement 1496 électeurs.



4 bureaux de vote
- Maison des jeunes
- Salle des Fêtes
- École élémentaire
- École Maternelle

En parallèle, avant l'échéance des Présidentielles, sera effectuée une refonte des listes électorales avec l'édition de nouvelles cartes électorales.

C'est l'occasion pour les administrés de signaler tout changement d'adresse y compris à l'intérieur de la commune. Pour cela, il suffit de se rendre en mairie avec sa pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.



La démocratie participative avance.

On vous donne la parole !
La Municipalité a modifié le règlement intérieur du Conseil Municipal en introduisant **2 nouveautés majeures :**
- Le référendum local
- La consultation des électeurs.

Donner la parole aux Montarnéens est l'objectif de l'équipe municipale au travers de ces mesures inscrites désormais au sein du règlement intérieur.

Consultation des électeurs
Les électeurs pourront être consultés sur des sujets sociétaux et transversaux, à l'échelle de projet de quartier, à la demande d'un électeur après accord du conseil municipal sous forme de vote.

Référendum local
Il s'agit d'une procédure plus complexe à mettre en œuvre et concerne des dossiers conséquents, à l'échelle globale du village, tels que le projet de la cave coopérative.
L'ensemble des habitants est alors consulté sur ce type de projets et sur avis définitif.

Ces 2 mesures ont été votées lors du conseil municipal du 1er juillet, afin de mettre un terme à une démocratie qui était avant tout représentative des élus.



Environnement

Les mésanges de la Rouvière
35 ans de suivi au cœur de notre forêt.

Pour les Montarnéens, le bois de la Rouvière est un lieu familier. On y vient se promener, courir, observer les saisons, écouter les oiseaux...
Mais derrière cette forêt, se cache aussi un site scientifique exceptionnel. Depuis 1991, des chercheurs du Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive (CEFE) du CNRS et de l'Université de Montpellier y suivent les populations de mésanges. Au fil des années, la Rouvière est ainsi devenue un véritable observatoire de la biodiversité et des changements de notre environnement.

Des nichoirs pour suivre les oiseaux.
Le dispositif concerne principalement 2 espèces, la mésange bleue et la mésange charbonnière. Les chercheurs peuvent ainsi suivre la construction du nid, la ponte, l'éclosion puis la croissance des poussins. Les jeunes sont mesurés, pesés et bagués.





Pourquoi les mésanges ?
Les recherches menées sur le site ont notamment montré que les changements des conditions printanières exercent une pression sur le calendrier de reproduction des mésanges. Les oiseaux qui se reproduisent suffisamment tôt peuvent bénéficier de conditions plus favorables pour élever leurs jeunes.

Une forêt familière, un site scientifique rare.
Ce qui rend le suivi de la Rouvière particulièrement précieux, c'est sa durée qui représente plusieurs générations de mésanges.
Les observations réalisées à Montarnaud sont par ailleurs mises en relation avec d'autres suivis scientifiques, notamment ceux conduits dans des milieux urbains autour de Montpellier.

Et aujourd'hui ?
Chaque printemps, les chercheurs retrouvent les nichoirs de la Rouvière et reprennent leurs observations. Notre forêt n'est donc pas seulement un lieu où l'on aime se promener. Elle est aussi un formidable témoin de l'évolution du vivant.

La vie des jeunes









Rafraîchissement des écoles.
Afin de pallier la problématique des grosses vagues de chaleur au sein des écoles, la Municipalité a pris des mesures en urgence cet été :

- Le rétablissement de la ventilation nocturne des bâtiments, le traitement des apports solaires dans les classes en occultant les fenêtres et les grandes baies vitrées.
- L'installation dans chaque classe de thermomètres pour être alerté des pics de température, pouvoir les comprendre et les traiter.
- La réparation des équipements défectueux expliquant une partie de la surchauffe de la maternelle.
- La pose de films solaires réfléchissants sur de très nombreuses vitres des bâtiments de l'école élémentaire, et sur les vitres de la verrière de l'école maternelle.
- Pose de 2 brasseurs d'air au plafond à l'école élémentaire dans toutes les classes ainsi qu'à l'école maternelle (les travaux seront finalisés après la rentrée de septembre).
- La consultation pour la réalisation des brises soleils devant les baies vitrées et les portes du bâtiment A (école élémentaire) a été lancée en Juillet. Les premiers travaux auront lieu à la rentrée de septembre. Des ventilateurs plafonniers seront également posés à l'école maternelle ultérieurement.

Toutes ces actions seront prolongées par un plan d'action en profondeur qui comprendra le remplacement des menuiseries en simples vitrages, fabrication de volets pour les fenêtres sur exposées.

Il s'agit d'une véritable étude thermique basée sur des enregistrements qui abordera tous les éléments de déperdition : mur, fenêtres, toiture, pont thermique, afin de convenir d'un plan d'investissement, comme l'explique le Maire Denis Terraillon :

« La nouvelle équipe municipale a repris les études de rafraîchissement annoncées par sa prédécesseure qui se limitaient à des actions peu performantes. Nous devons vérifier dans quelles conditions le bâtiment pourra supporter le changement climatique et les hausses de température attendues d'ici 2040. »



Exemple.
La commune de Saint Mathieu de Tréviers a ouvert les portes de son école élémentaire pour nous partager la rénovation de la cour d'école avec désimperméabilisation du sol et l'aménagement d'îlot de fraîcheur en partant des usages d'une cour d'école.

En juillet dernier, une délégation d'élus et d'agents de la commune de Montarnaud ont ainsi découvert la cour Oasis, un espace réinventé pour offrir aux enfants un cadre plus naturel, ombragé et propice aux apprentissages.



Parcours d'excellence.
En 5è, le Montarnéen Gabriel Boulay s'est distingué en se qualifiant pour la finale nationale du concours Mathématiques Pangéa, qui s'est déroulé en juin dernier à la faculté des sciences de Nanterre. Cette qualification est d'autant plus remarquable que Gabriel a obtenu la 21è place au niveau national sur plus de 17000 participants.

Afin de valoriser cette réussite et de soutenir l'excellence éducative au sein de notre commune, une aide financière (participation aux frais) de 307 € : « au parcours d'excellence des jeunes Montarnéens » a été votée au Conseil Municipal du vendredi 5 juin.

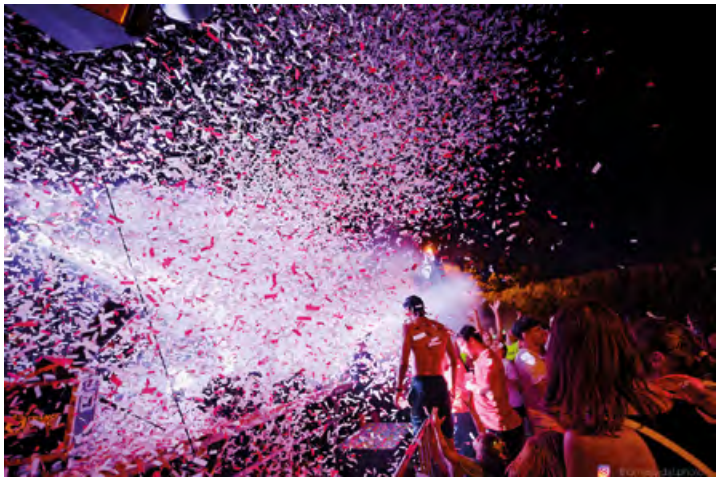
Rentrée scolaire 2026 : un été d'actions pour nos écoles !
C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons travaillé tout l'été pour que nos enfants soient accueillis à la rentrée dans les meilleures conditions possibles.

Les équipes municipales et les élus sont pleinement engagés et investis, en concertation permanente avec les directeurs d'école, les enseignants et les parents, pour améliorer les conditions d'accueil et le confort des enfants dans nos écoles.
Un grand merci à toutes et tous pour votre confiance et votre soutien.

Quelques chiffres pour cette rentrée 2026 !
Cette année, nos écoles accueillent **534 élèves**.
La baisse du nombre d'enfants scolarisés a conduit l'Éducation nationale à décider de la fermeture d'une classe à l'école élémentaire Font Mosson.

École	Effectif	Nombre de classes	Effectif moyen par classe
Maternelle	164	8	21
Élémentaire	370	16 dont 1 ULIS	24

Le cœur associatif





Faire vivre le village
Depuis notre élection, ces premiers mois ont été particulièrement riches en événements, en rencontres et en moments de partage.

Nous avons eu le plaisir de vivre la première **Fête de l'Amitié**, organisée par l'association **La Sauce Festiv'**, un nouveau rendez-vous placé sous le signe de la convivialité.

La Fête de la Musique a également rencontré un très beau succès. Groupes et artistes ont fait vibrer le village tout au long de la journée, en collaboration avec **la Cave de l'Esplanade, la Brasserie de l'Esplanade et Midi Vin.**



La culture a elle aussi trouvé toute sa place avec l'association **Le Cercle des Bardots** et la représentation du « Horla », proposée dans le cadre exceptionnel de la cour du château de Montarnaud.

Le 14 Juillet a été un autre beau moment de rassemblement. Après la cérémonie républicaine, nous avons eu le plaisir de nous retrouver autour du repas républicain, organisé par Le Cercle des Bardots, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

L'été a également été marqué par **le loto nocturne** organisé par La Sauce Festiv', un rendez-vous convivial qui a réuni de nombreux participants dans une belle ambiance.

Nos Estivales ont, elles aussi, rencontré un véritable succès. Quatre soirées auxquelles se sont associées tour à tour : **la Boule Montarnéenne, le Club Taurin, La Sauce Festiv' et le Club de Foot**, aux côtés des exposants, vignerons, commerçants et artistes.



Et puis il y a eu la **Fête Votive** : 3 jours exceptionnels de tradition, de musique et de convivialité.

Un grand merci au **Club Taurin**, pleinement investi, qui a organisé et animé les manifestations taurines, tout en assurant la buvette et le snack tout au long de la fête. Son engagement, aux côtés de tous les acteurs mobilisés, a largement contribué à la réussite de cette édition.

« *Notre fête votive, celle que petits et grands attendent chaque année avec impatience, a beaucoup compté pour moi. La joie, les sourires et cette ambiance si familiale m'ont profondément émue. Pendant ces trois jours, j'ai eu le bonheur de retrouver cet esprit de village, notre esprit de village, qui me manquait tant.*

Un moment simple, sincère et précieux.

Ces derniers mois ont aussi été l'occasion d'aller à la rencontre de nos associations sportives, pour découvrir leur travail, échanger avec les bénévoles, les dirigeants, les éducateurs et les adhérents, et mesurer une nouvelle fois toute la richesse de notre tissu associatif.

Face aux fortes chaleurs estivales, nous avons notamment installé des brumisateurs sur l'Esplanade, afin d'apporter davantage de fraîcheur et de confort lors de nos manifestations. Une démarche que nous souhaitons poursuivre : penser nos événements autrement, en tenant compte du bien-être de chacun.

Merci aux associations, exposants, commerçants, artistes, bénévoles, services municipaux et partenaires, mais aussi à toutes les Montarnéennes et tous les Montarnéens qui, par leur présence, font le succès de ces rendez-vous.







Le cœur associatif



Mais l'aventure ne fait que commencer !

De nouveaux temps forts sont en préparation : les 40 ans du Téléthon, un grand rendez-vous placé sous le signe de la solidarité, la Féerie de Noël, pour partager ensemble la magie des fêtes, puis Montarnaud en Scène, notre rendez-vous dédié au théâtre et au spectacle vivant.

Viendront également de nouvelles soirées à thème, plus de lotos, des événements sportifs et des rendez-vous culturels et festifs, avec l'envie de proposer des animations variées, conviviales et accessibles à toutes les générations.

De beaux rendez-vous sont encore à venir !

Anna Aspart Adjointe aux festivités,
culture, sports et aux associations
a.aspart@montarnaud.fr

« *À mes côtés, je peux compter sur une équipe investie, avec qui nous partageons les idées, les projets et surtout la même envie de faire vivre Montarnaud ! Rassembler toutes les générations et créer de beaux moments de partage.*



Collecte de lunettes

L'ASMPV souhaite développer des initiatives sociales et solidaires afin de sensibiliser les membres du club de foot et plus largement la population, aux valeurs telles que la solidarité, l'entraide et la responsabilité citoyenne. L'association a ainsi organisé une collecte de lunettes afin de leur donner une seconde vie.

Les 238 lunettes collectées ont été remises au Lion's Club de Montpellier Jacques Cœur, partenaire du programme Medico Lions, où après avoir été triées et nettoyées, elles seront redistribuées à des personnes qui n'ont pas facilement accès à ces verres correcteurs.

Il s'agit d'une véritable mobilisation générale, au-delà du club de foot, qui a été engagée en mai dernier sur la ville.
La Pharmacie, la Cave de l'Esplanade, la Lunetterie et l'École Elémentaire ont accepté de recevoir une boite de collecte pour le dépôt de ces objets.

Tribunes

Majorité

Chères Montarnéennes et Montarnéens,

Montarnaud vient de vivre un été caniculaire. Face à ce changement climatique qui bouleverse nos vies, les Montarnéens ont fait preuve de solidarité et de résilience.
De belles valeurs qui animent également le groupe « Unis pour Montarnaud » et nous conduisent chaque jour à rester à votre écoute et à votre service.
Au fil de nos échanges et des nombreux dossiers, vous continuez à nous témoigner confiance et encouragements. Cela entérine notre volonté de poursuivre avec détermination et humilité, les projets que nous portons pour notre commune. Vos avis comptent et continueront à guider nos actions.
Nous souhaitons une belle rentrée aux élèves, aux enseignants et personnels du périscolaire, aux bénévoles associatifs ainsi qu'à l'ensemble des habitants. Nous restons pleinement mobilisés pour offrir à notre jeunesse les meilleures conditions d'épanouissement et de réussite.

Opposition

100 premiers jours : Un bilan municipal contrasté pour Montarnaud.
Les 100 premiers jours d'un mandat municipal sont souvent révélateurs des priorités d'une équipe. À Montarnaud, force est de constater que les promesses de campagne peinent à se concrétiser, tandis que certaines décisions soulèvent des questions légitimes.
Les habitants attendent toujours des réponses claires sur des sujets majeurs :
L'attribution des subventions et la composition du CA du CCAS qui pourraient entraîner des conflits d'intérêt et mettre à mal les décisions prises.
La nouvelle lettre numérique, financée par l'argent public, n'a pas été ouverte à l'opposition en contradiction avec la loi.
Les chantiers mis à l'arrêt sans véritables perspectives pour le futur des équipements municipaux. Une rentrée sous le signe de suppression de classe sans réaction.
Notre groupe veillera à ce que des réponses claires soient apportées à la population qui a le droit de savoir. Venez échanger avec nous !
montarnaud2026@gmail.com

Agenda

Septembre

11/09 | **18**/12
Ateliers seniors
Art Thérapie
Les vendredis de 10h à 11h30
Salle du Conseil
Inscription : accueil mairie

19 | 20
Journées du Patrimoine

25 |
Don du sang
De 14h à 19h - Salle des fêtes

26 |
Tournoi de Scrabble
De 14h à 19h – Salle des fêtes

30 |
Réunion publique
Nouvelle organisation de la collecte des déchets
À 18h - Salle des fêtes

Octobre

01 et **15**
Atelier seniors
Association Hauts Parleurs
Les jeudis de 10h à 12h
Maison des Associations
Inscription : accueil mairie

05 | 11
Semaine Bleue

10 |
Octobre Rose
Esplanade

16 | 18
Festival Zoom Photo
Salle des fêtes

31 |
Halloween
Salle des fêtes

Novembre

01 |
Vide-jouets
Association
Les Mini Pouces
Salle des fêtes

02 | 30
Atelier Seniors
Gérer mon stress et mes émotions au quotidien
Les lundis de 14h30 à 16h30
Maison des Associations
Inscription : 05 31 48 11 55

05 et **19**
Association Hauts Parleurs
Les jeudis de 10h à 12h
Maison des Associations
Inscription : accueil mairie

06 |
Spectacle
"Bienvenue en Zatypie"
20h - Salle des fêtes

08 |
Loto
La Boule Montarnéenne
15h - Salle des fêtes

14 |
Cinéma "Movember"
Salle des fêtes

15 |
Loto Club de Foot
15h - Salle des fêtes

24

Programme complet sur le site de la Mairie.
>>>